

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance publique du 9 décembre 2021

Convocation adressée le 3 décembre 2021
Compte rendu affiché le 20 décembre 2021
Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12
Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 10

L'an deux mille vingt et un, le neuf du mois de décembre, à 14h30, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 3 décembre 2021 par Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, présidente, s'est réuni salle Berlioz au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, présidente, et a été diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.

Présent(e)s : Nathalie PERRIN-GILBERT, Stéphanie LEGER, Patrick ODIARD, Laurence CROIZIER, Richard MARION, Cédric VAN STYVENDAEL, Yves BEN ITAH, Luc SEGUIN

PRÉFECTURE DU RHÔNE

Absent(es) excusé(es) : Nadine GEORGEL, Tristan DEBRAY

Absent(es) : Corinne SUBAI, Samira BACHA-HIMEUR

Reçu le 24 DEC. 2021

Procuration : Nadine GEORGEL à Nathalie PERRIN-GILBERT
Tristan DEBRAY à Nathalie PERRIN-GILBERT

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES
ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

Secrétaire de séance : Patrick ODIARD

**Exercice 2021 - Demande de subvention de fonctionnement sur projet à la Ville de Lyon/
Orchestre national de Lyon et à l'Education nationale - Convention**

Rapporteuse : Nathalie PERRIN-GILBERT

Le Conservatoire de Lyon conduit des actions d'éducation artistique et culturelle en lien avec les acteurs locaux (écoles maternelles et primaires, éducation nationale, institutions).

Outre ses missions d'interventions en milieu scolaire, un partenariat est noué avec l'Orchestre national de Lyon, la Ville de Lyon et l'Education nationale, et ce depuis nombre d'années, sur le projet Chantiers de la Création musicale.

Ce projet artistique ambitieux, à destination des élèves des écoles primaires de la Ville de Lyon, mêle la pratique musicale et la découverte d'une institution musicale professionnelle.

La création musicale en relation avec le monde de l'orchestre et un compositeur reconnu est le vecteur de ce projet.

Il s'adresse à six classes de cycle 3 issues de trois groupes scolaires.

Le Conservatoire de Lyon assure la mise en œuvre de l'action des musiciens intervenants dans les écoles pendant l'année et lors des classes musicales.

Le Conservatoire de Lyon formule auprès de la Ville de Lyon et de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Rhône, une demande de subvention de fonctionnement relatif à la mise en œuvre des Chantiers de la Création musicale.

Le comité syndical, à l'unanimité,

✓ **sollicite** auprès de la Ville de Lyon le versement d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 3.600 € au titre de l'année 2021. Cette subvention sera inscrite au compte 74741 ;

✓ **sollicite** auprès de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Rhône le versement d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 3.600 € au titre de l'année 2021. Cette subvention sera imputée au compte 74718 ;

✓ **autorise** la présidente à signer tous les documents afférents à cette demande.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

La Présidente,

Nathalie PERRIN-GILBERT

